

MUESPACH



A
N
C
H
E
T
T
E



Bulletin d'information communal

N° 68 / DECEMBRE 12



le haut-débit arrive enfin ...

INFORMATIONS PRATIQUES



Secrétariat de la mairie :

Lundi de 9 h à 11 h
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 11 h

Téléphone : 03 89 68 61 24
mairie-de-muespach@wanadoo.fr Site internet : www.muespach.fr

Agence Postale Communale :

Lundi et vendredi de 14 h à 17 h
Mardi, jeudi et samedi de 09 h à 12 h



Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.

Règlement de la déchetterie communale



La déchetterie est ouverte au public
Tous les jours ouvrables de 8 h à 20 h

La déchetterie est strictement interdite d'accès
En dehors des heures mentionnées
Les dimanches et jours fériés

*Ce bulletin d'information a été conçu par la commission
« Information et Communication » et mis en page par Philippe Huber.
Les textes et photos proviennent des différentes commissions
et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.
Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.
Impression par l'Imprimerie Botella. Bulletin communal tiré à 400 ex.*

Le Mot du Maire



Les travaux en cours il y a peu de temps encore dans la traversée villageoise ne prêtaient guère à l'ambiance des fêtes de Noël que nous nous apprêtons à célébrer sous peu. Pourtant tout se termine un jour, même ces gros embarras que devaient endurer stoïquement nos villageois. Je les remercie sincèrement d'avoir supporté cette épreuve avec calme et résignation. Notre village retrouve enfin cette belle allure de havre de paix qui lui convient si bien et qu'il mérite à l'approche de la plus belle de nos fêtes.

Noël à présent amènera bien plus encore son aura dans tous nos foyers, et répondra bien mieux à la longue veillée de nos enfants, rassemblés sous leur sapin, dans l'attente de la remise des cadeaux déposés sous l'arbre vénéré.

Noël malheureusement ne bénéficiera pas de la même sérénité partout sur notre planète. De nombreux conflits armés ravagent des pays entiers et la crise économique sévit plus que jamais en notre vieille Europe. Les prévisions pour 2013 ne sont guère meilleures selon notre Président François Hollande, qui laisse supposer une aggravation du chômage tout au long des douze mois à venir, l'année 2014 quant à elle devant être marquée par une inversion de la courbe, laissant entrevoir une amélioration du marché du travail.

L'espoir ainsi ne doit pas être perdu. En sera-t-il de même pour ces populations soumises actuellement à d'effroyables épreuves, conséquences de la folie meurtrière des ces guerres interminables ? Tous nos vœux ainsi, à l'occasion de la fête de Noël, devraient leur être adressés pour qu'elles puissent à nouveau jouir d'une paix retrouvée dans un monde plus serein et plus humain. N'est-ce pas ainsi qu'il faut comprendre le message de Noël ?

En ce qui me concerne, j'adresse à l'occasion de cette belle fête de Noël, à chacun des administrés de ce beau village qu'est Muespach, l'expression de mes vœux les plus sincères, pour que notre village puisse continuer à vivre en paix et en harmonie avec chacun de ses habitants. Mes vœux s'adressent ainsi à tous les muespachois à la veille de Noël, auxquels je souhaite un « **Joyeux Noël** » et tout autant une « **Bonne et Heureuse Année 2013** »

Comme il est de tradition également dans notre bonne commune, j'invite l'ensemble des habitants de Muespach, du moins ceux qui sont disponibles à cette date, à la cérémonie de présentation des Vœux du Maire, qui se tiendra cette année encore, en la Salle Polyvalente de Muespach en date du **dimanche 13 janvier 2013 à 10 h 30**.

J'aurai à cette occasion le plaisir de vous rencontrer pour vous présenter oralement le bilan des affaires communales traitées par le Conseil municipal au cours de l'exercice 2012.

Je poursuivrai tout autant par la proposition des perspectives que je présenterai au Conseil dès le mois de janvier 2012.

Parmi celles-ci, et à titre d'information préliminaire, j'inscris dès à présent la poursuite des travaux de réfection de nos trottoirs et de l'éclairage public, sur la deuxième partie du tracé de la rue du 1^{er} septembre.

Dans un cadre quelque peu différent faisant suite à différentes interventions de riverains, soumis à un trafic routier intense par suite des déviations mises en place en raison des travaux en cours, je soumettrai au Conseil une réflexion quant à la limitation de vitesse dans certaines rues particulièrement sensibles aux excès de vitesse constatés dans la traversée de leur rue. Cette réflexion devra aboutir rapidement à une prise de position du Conseil en faveur d'une limitation de vitesse appropriée.

Bilan d'activité 2012

Le bilan d'activité de l'année qui s'achève est particulièrement important. Le lecteur pourra prendre en détail connaissance de chacune des opérations décidées par le Conseil, dans les résumés des délibérations du Conseil qui sont publiés dans les pages de ce bulletin. Un état descriptif très précis de chacune de ces délibérations se retrouve également dans les pages de notre site internet « muespach.fr »

Je tiens cependant dans les colonnes de l'éditorial, « le mot du Maire » que j'alimente depuis près d'une trentaine d'années, à vrai dire depuis 1983, date de ma première prise de fonction, à présenter les trois plus importantes réalisations de cette année.

La première relève des travaux d'assainissement et la pose d'une nouvelle conduite d'eau – compétences de la Communauté de communes Ill et Gersbach (CCIG), la seconde concerne les travaux de réfection de la voirie communale et de l'éclairage public dans la traversée villageoise, la troisième enfin relève de l'arrivée du « haut-débit » à Muespach.

Quant aux travaux d'assainissement, je n'apprendrai rien aux Muespachois en leur rappelant la décennie d'attente que nous avons à supporter avant que ne puissent résonner les premiers coups de pelle dans la rue du 1^{er} septembre. Cette attente « d'assainissement » qui en rien n'est imputable à la gestion de la CCIG, a comme résultante cependant un retard considérable dans le démarrage des travaux de réfection de la voirie communale, prévus depuis plus de huit ans à présent, travaux qu'il fallait reporter constamment faute d'assainissement. Le véritable problème n'est pas tant l'attente qu'il fallait subir, mais bien plus l'aspect financier qui se répercute aujourd'hui sur le budget communal. En effet le taux actuel des subventions départementales allouées à notre commune est pratiquement égal à zéro, alors qu'il était égal à plus de quarante pour cent il y a moins de deux ans encore. La perte financière enregistrée par la commune du fait de ces reports successifs peut être estimée à plus d'une centaine de milliers d'euros. Au titre d'une satisfaction symbolique, nous enregistrons la décision de la CCIG de déposer dans cette rue une nouvelle canalisation d'eau. Il est vrai que l'ancienne aura supporté durant près d'un demi-siècle tous les aléas climatiques mais aussi toutes les charges pondérales que le trafic routier lui a imposé. Cette nouvelle canalisation était de fait nécessaire.

En ce qui concerne les travaux de voirie il convient de savoir qu'ils seront poursuivis par le deuxième tronçon allant du croisement de la rue de la Fontaine et de la rue du 1^{er} septembre jusqu'à hauteur du pont en sortie du village en direction de Muespach-le-haut. Le Conseil municipal devra se prononcer en faveur de ces travaux dans les premiers mois de 2013.

Pour ce qui touche le troisième événement, l'arrivée du haut-débit à Muespach est incontestablement un événement à inscrire dans les annales de la commune. Christian Grandclaude, président de la commission communale a très bien résumé l'historique chaotique de cette affaire. J'aimerais rappeler combien depuis près de 10 ans nous avons dû ferrailer et batailler pour passer d'un petit 40 ou 50 Kb à ce « magnifique 512K » que nous vénérions alors, tout heureux de l'avoir enfin. Puis la connaissance que nous avions que bon nombre d'autres villages disposaient d'un débit plus élevé, nous fit rechercher d'autres solutions. Toutes, à fur et à mesure de les envisager montraient leurs faiblesses et même leurs défauts. Nous avons cependant dans les difficultés rencontrées, la chance d'être entendus et écoutés par nos parlementaires. A force d'être sollicités ils nous firent entendre auprès des instances dites « supérieures » Petit à petit nous gravâmes ces échelons pour décrocher la solution idéale auprès du Conseil Général du haut-rhin que nous remercions au travers de son Président, de Haut-Rhin Télécom et de Monsieur Philippe Walter.

Les perspectives de 2013

La situation économique de notre pays et de l'Europe, encore bien incertaines pour l'année à venir, nous empêche d'avoir une perspective précise des réalisations communales pouvant être mises en chantier pour l'année 2013.

Il reste à poursuivre la réfection des trottoirs et l'éclairage public dans la rue du 1^{er} septembre dans la continuité de la réfection faite en 2012.

Dans un cadre quelque peu différent, celui de l'activité scolaire, il conviendrait que l'on équipe une deuxième classe numérique en notre école élémentaire, du moins en lui fournissant un tableau numérique. Pour ce qui relève des prévisions de maintien de nos classes, tant en l'école élémentaire qu'en notre école maternelle, nul à l'heure présente ne peut en prévoir l'avenir.

Nous reviendrons tout autant sur un projet antérieur qui ne put être réalisé jusqu'à ce jour, celui de la sécurisation des rives de notre rivière à hauteur de son passage rue du Gersbach.

Enfin, pour rester dans le domaine du possible, il conviendra de se préoccuper encore de la réfection d'une petite partie du toit de l'église paroissiale – côté Nord - si l'on se réfère au constat récent du Président du Conseil de fabrique, Monsieur Philippe Gretter.

Je ne manquerai surtout pas, dès la première réunion du Conseil de l'année 2013, de relever les propos éloquentes de certains riverains qui décrivent la dangerosité de leurs rues en raison du passage de véhicules motorisés à grande vitesse. Les conseillers municipaux devront ainsi se prononcer pour une limitation de vitesse adéquate à mettre en place dans les rues soumises à ces excès de vitesse.

Rappel succinct des réalisations effectuées en 2012

au niveau communal :

réfections des trottoirs / éclairage public avec lampe LED rue du 1^{er} septembre / création de parkings/ réfection partielle (urgente) du toit de l'église / haut-débit / travaux de restauration du presbytère (étage) / construction de nouvelles unités du columbarium (en cours) / réfection en régie communale du columbarium / création d'un nouveau site communal « muespach.fr » / réalisation d'un nouveau plan d'affichage de la commune / réalisation d'un chemin forestier / ouverture d'une classe en école élémentaire : achats de mobilier scolaire et de mobilier pour la bibliothèque scolaire / réfection des toilettes de la mairie (en cours) / achat d'une porte alu pour l'école maternelle/ achat de volets métalliques pour l'appartement communal situé dans le bâtiment scolaire/ achat et installation d'un poteau d'incendie supplémentaire.

au niveau Association Foncière

réfections de chemins de l'association foncière

au niveau de la CCIG

assainissement de la rue du 1^{er} Septembre / pose d'une nouvelle conduite d'eau rue du 1^{er} Septembre / pose d'un collecteur intercommunal entre Muespach-le-haut et Steinsoultz / pose de stations de relevage dans les rues du Moulin et de la Montagne

Evénements

Décès de Norbert Demiéville, conseiller municipal en date du 22 juillet 2012 (cf. hommage)

Célébration de la nouvelle Communauté de Paroisses St Sébastien sur Ill et Gersbach (21.07)

Nomination d'un nouvel agent de l'ONF : Mme Mélanie Pompermeier

Le Maire Roland Haller

Hommage à Norbert Demiéville

Norbert Demiéville, décédé en date du 22 juillet 2012, membre du Conseil municipal de Muespach depuis les élections de mars 2008, ne put exercer son mandat de conseiller qu'un peu plus de quatre années. Il fut cependant, durant cette courte durée, un conseiller particulièrement actif et fort utile à notre collectivité.



A vrai dire, Norbert était un précieux conseiller auquel on s'empressait de se référer dès lors que les décisions à prendre relevaient de procédures complexes. C'était un analyste surprenant qui synthétisait avec assurance l'ensemble des données, pour présenter la réponse adéquate. Il disposait en cela bien sûr de l'avantage d'une expérience professionnelle scientifique remarquable et avait de surcroît le rare bonheur de faire comprendre les choses compliquées de manière évidente.

Le Conseil municipal ainsi perd en Norbert, non seulement un expert en de nombreux domaines, mais aussi cette « jeunesse », ce renouveau qu'il sut insuffler à ses collègues dès le premier jour de son ministère au sein de cette assemblée communale.

Pour le maire que je suis, j'aime à me souvenir bien souvent, de ces longues discussions que nous avons ensemble à propos de sujets très variés, du plaisir à l'entendre et à le voir s'exprimer. Le temps ne comptait plus alors, et les heures ainsi, pouvaient en nombre parfois, souvent se succéder.

Nombreux furent ceux qui ont connu Norbert de cette façon. Ils regrettent tous aujourd'hui cette absence qu'il nous impose à présent bien involontairement.

Norbert Demiéville présidait la commission « Information et Communication » et se retrouvait conseiller dans 5 autres commissions communales. Il exerçait tout autant une mission de délégué communal au sein de la commission « Eau et d'Assainissement » de la Communauté de communes Ill et Gersbach.

Je pense que son intérêt premier était du domaine de la communication. A ce titre il réforma entièrement la présentation du bulletin communal et fit réaménager la salle du Conseil en salle de « vidéo conférence » entièrement informatisée. Il fut tout autant l'un des moteurs de la refonte du site internet de la commune. Mais Norbert, médecin, physicien et informaticien, était aussi ce rédacteur d'articles scientifiques qu'il nous plaisait avec fierté de publier dans notre « Manchette »

Norbert était aussi notre ami depuis longtemps. A vrai dire nous le connaissions déjà du temps où il s'était proposé de diriger le Club informatique de notre village. Nombreux furent ceux qui appréciaient à sa juste valeur son bénévolat, auquel il se consacra des années durant.

La maladie malheureusement l'emporta alors qu'il avait tant de choses encore à nous apporter. Nous déplorons avec grande tristesse sa disparition, d'autant que l'ultime réussite qu'il voulait encore accrocher au tableau d'honneur de sa commune était l'arrivée du Haut-débit à Muespach.

Merci Norbert d'avoir été auprès de nous, et de nous avoir aidé si souvent.

Extraits de l'hommage du maire aux obsèques de Norbert Demiéville célébrés en l'église paroissiale de Bollwiller le Jeudi 26 juillet 2012.

Le Haut-débit à Muespach.

!! Informations importantes en fin d'article !!

Comme certains ont pu le constater ces derniers mois, les travaux de pose de la fibre optique entre Waldighoffen et Muespach ont été réalisés.

Le NRA ZO (Noeud de Raccordement Abonné - Zone d'Ombre) est en place et les tests de validation de la ligne sont en cours. Le jour de la délivrance approche. Il est bon de rappeler, pour les personnes n'étant pas au courant, l'historique des démarches du Conseil municipal.

L'histoire débuta donc avec la précédente mandature au début des années 2000-2002 où la connexion internet se faisait via le bon vieux modem RTC à 56k ... pour les plus chanceux ... moins pour les autres.

A force d'intervenir auprès de nos élus, notamment auprès de notre député JL Reitzer, l'ADSL arriva à Muespach. J'entends par ADSL une connexion à 512K : c'était ce qui se faisait de mieux compte tenu de notre éloignement du répartiteur. Ainsi, et tout au long du mandat, la municipalité œuvra afin de permettre à chaque muespachois d'avoir cette connexion dans l'ensemble des « quartiers » villageois.

La configuration toute en longueur du village peut être divisée en 3 strates. La partie basse avec la rue du 1^{er} septembre, la moyenne avec les rues de la gare, des coteaux, des fleurs et la partie haute avec la rue du château d'eau et la vieille route. L'éloignement du répartiteur et la configuration rappelée ci-dessus firent que l'éligibilité à l'ADSL avança à petits pas. Une partie des habitants, cependant ne put y avoir accès.

Partant de ce constat, lors des dernières élections municipales de 2008 il a été décidé de créer une commission spéciale destinée à étudier toutes les pistes permettant de sortir le village de la zone d'ombre dans laquelle il se trouvait.

Nous avons tout d'abord étudié la piste du WIFI pour « arroser » le village à partir d'un point haut. L'église par exemple. Mais cela nécessitait une connexion avec, soit Folgensbourg, soit Steinsoultz en visuel. C'est-à-dire sans interférence d'arbres ou autres. Cela n'a donc pas abouti. Le principe même de super-wifi ne nous parut pas suffisamment mûr et stable pour être retenu. La solution était trop dépendante de conditions extérieures aléatoires. Quid du brouillard, fortes pluies, etc ...

Ensuite la piste la plus intéressante était le NRA ZO qui consiste à installer les équipements nécessaires à la connexion internet près du répartiteur du village. NRA relié au répartiteur de Folgensbourg par fil cuivre ou fibre optique. Ca y est, nous tenions notre solution.

Rendez-vous est pris avec France Télécom en octobre 2008 pour en étudier la faisabilité. Le coût de réalisation proposé par ce dernier a cependant eu vite fait de calmer nos ardeurs. Les travaux, d'après FT, étaient estimés à environ 250k€ en fibre optique et 70 k€ en fil cuivre. De plus ces solutions nous imposaient FT comme fournisseur d'accès. La solution fut mise côté car nous étions convaincus que l'idée était la bonne.

C'est à ce moment que le conseil général décida d'investir dans une solution innovante pour sortir les communes comme la nôtre de son isolement. La solution était le Wimax. Géniale sur le papier. 70M de débit jusqu'à 50 kms. Nettement moins dans la réalité... Qu'à cela ne tienne, sur les premières projections nous avons la chance d'avoir une antenne à Muespach, donc très proche pour chaque habitant. Joie là aussi de courte durée car au final, pour des raisons de coûts, l'antenne de Muespach disparu et la plus proche se trouvait à Ligsdorf, à une vingtaine de kilomètres.

J'eus à ce moment la certitude que, compte tenu de la configuration du village décrite précédemment et de la position de l'antenne, cela ne fonctionnerait que pour une partie des habitations de la partie haute. S'en suivirent une longue série d'échanges techniques avec notre interlocuteur du conseil général pour lui faire démontrer que le Wimax ne changerait rien pour Muespach. Echanges qui aboutirent à une réunion au Conseil Général à Colmar pour expliquer notre position de vive voix. La position du Conseil Général à cette époque, pour ceux dont le Wimax n'améliorait pas la situation, était ... le satellite ... Bof ...

Le Wimax quant à lui, comme nous l'avions estimé, n'améliora en rien notre situation.

Nous nous retrouvions, une fois de plus à la case départ, sauf pour quelques habitations de la partie haute qui purent tout de même bénéficier de la connexion Wimax à 2M. Et qui au demeurant en bénéficie toujours.

Notre intervention auprès du Conseil Général cependant avait fait prendre conscience que le Wimax n'était pas la solution idéale, qu'il fallait autre chose et que nous étions ouverts à toutes propositions.

La petite graine était semée ...

Cette proposition arriva quelques temps plus tard, vers la fin 2009, au travers d'un dossier « d'Appel à projet national » bénéficiant de subventions FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) destinées à soutenir le développement des infrastructures pour l'internet à haut-débit dans les zones rurales au niveau national. En Alsace, seul le Conseil Général du Haut-Rhin déposa un dossier concernant 11 communes qui étaient prêtes à investir 50k€ pour bénéficier enfin du haut-débit. Et nous en faisons partie. Le dossier était prêt en février 2010. Ne restait plus qu'à croiser les doigts pour être retenus. Finalement, en juin 2010, 34 projets furent retenus, dont le nôtre. Pas pour le montant espéré de subventions mais retenu tout de même. Après arbitrages et discussions il fut décidé de demander une rallonge de 15k€ à 9 communes pour boucler le projet. Les 2 autres nécessitant moins de travaux furent épargnées. Pour rappel le montant total des travaux de raccordement de Muespach est d'environ 350k€.

Notre lobbying finissait enfin par payer et nous allions enfin être reliés via une fibre courant ... 2011 ... enfin, c'est ce que nous pensions ...

Voilà résumé rapidement toutes les péripéties pour qu'enfin Muespach ait accès à un haut-débit digne de ce nom.

Je comprends que pour certains cela puisse paraître abstrait et que cela représente beaucoup d'argent mais internet est devenu aujourd'hui incontournable. Que ce soit pour le particulier ou l'entreprise. C'est une nécessité au même titre que l'électricité. Nous savons par exemple que certaines locations d'appartements ou de maisons ne se sont pas faites à cause de cette situation.

La prochaine étape sera, en fonction des progrès rapides dans le domaine ... et des finances publiques ..., de la connexion très haut-débit sur laquelle le Conseil Général travaille déjà.

La commission tient à remercier ici Monsieur Philippe Walter, notre interlocuteur du Conseil Général, sans qui ce projet n'aurait ni vu le jour ni pu aboutir. Il nous a écoutés, compris et intégrés à ce projet, bien qu'étant la moins rentable des 11 communes concernées. Cela n'a pas toujours été simple mais nous avons fini par avoir la même vue sur ce qui était nécessaire.

La commission tient également à avoir une pensée pour Norbert Demiévielle, membre de cette commission communale. Il avait à cœur de voir aboutir ce projet et y a mis toute son énergie. Malheureusement Norbert nous a quitté trop tôt pour s'en réjouir.

Donc voici l'information de dernière minute que vous attendez tous avec impatience. Le haut-débit entrera en service semaine 49 (du 03 au 07 décembre). Les fournisseurs d'accès présents seront par ordre alphabétique Bouygues Télécom, Orange et SFR.

FREE n'a pas souhaité se placer dans le dispositif. Il convient donc à chaque abonné FREE de se renseigner afin de savoir ce qui peut lui être offert comme alternative.

En ce qui concerne les 3 autres fournisseurs d'accès l'offre de base sera le triple play, à savoir le téléphone, la TV et internet. Les offres correspondront aux offres nationales des FAI. À chacun donc de prendre contact avec son fournisseur d'accès afin, le cas échéant, d'adapter son contrat ou d'en changer.

Christian Grandclaude
Président de la Commission Haut-Débit du Conseil municipal de Muespach.

Comptes rendus du Conseil municipal de décembre 2011 à novembre 2012

Rappel : Les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Internet : www.muespach.fr

Les délibérations relatives aux affaires d'urbanisme ne sont pas reprises dans le résumé ci-dessous (voir l'état des statistiques d'urbanisme inséré dans le présent bulletin)



Séance du 06 décembre 2011

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LE CONSEIL GENERAL AU TITRE DE LA MISE EN PLACE D'UN NRA ZO

Le Conseil municipal approuve le projet de convention de participation financière avec le Conseil Général pour le projet de mise en place d'un NRA ZO. Cette convention stipule les dispositions financières auxquelles la commune est assujettie concernant la réalisation de cette opération.

TRAVAUX EN COURS SUR LE BAN COMMUNAL ET PERSPECTIVES DES TRAVAUX EN 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des dernières informations concernant les futurs travaux d'assainissement sur la commune et de ceux qui pourraient être pris en charge par le budget communal et qui y sont étroitement liés. Il fait part que la tranche concernant la commune de MUESPACH s'effectuera après celle qui débutera prochainement sur le territoire de la commune de ROPPENTZWILLER. Le projet initial de la partie communale concernerait la mise en place de trottoirs et de bordures de trottoirs, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que l'éclairage public le long de la R.D. 463 –Rue du 1^{er} Septembre– entre la rue de la Montagne et la rue de la Fontaine. Il fait part que l'ensemble de cette opération pourrait se chiffrer entre 600.000 et 650.000 € pour le budget communal. Or, selon des informations reçues, les financements actuellement disponibles de la part d'organismes bancaires et même les subventions du Conseil Général sont loin d'être assurés. De ce fait, il demande aux conseillers municipaux une réflexion approfondie et demande à la commission chargée des finances et du budget une étude permettant de connaître l'évolution des finances communales dans les prochaines années.

PROJETS 2012 – AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLAGE, CIMETIERE COMMUNAL, PRESBYTERE, ENROBE PARTIEL RUE DES ACACIAS ET RUE DE DURMENACH

Monsieur le Maire énumère les principaux projets de travaux communaux pour l'année 2012 susceptibles d'être réalisés :

- aménagement du centre-village : voir délibération n° 2011/132 ci-avant ;
- aménagement du columbarium (travaux en régie) et extension éventuelle du site avec la mise en place d'une unité supplémentaire. La société ZANCHETTA, de VILLAGE-NEUF, sera sollicitée pour la présentation d'un projet ;
- poursuite de la rénovation intérieure du presbytère : la commission des bâtiments sera chargée de proposer les travaux susceptibles d'être réalisés ;
- enrobé partiel de la RUE DES ACACIAS et la RUE DE DURMENACH : des propositions de prix seront demandés pour une longueur totale d'environ 200 m

COMPTE RENDU DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LES CHEMINS RU-RAUX ET DE L'ASSOCIATION FONCIERE – PROPOSITION DE 2EME TRAN-CHE EN AMENAGEMENT IDENTIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les travaux engagés et approuvés lors de la délibération n° 2011/124 prise au cours de la séance du 08 novembre 2011 ont été réalisés. Il propose qu'une seconde tranche soit réalisée : le choix de l'assemblée délibérante se porte sur un chemin forestier situé dans les parcelles forestières n° 8 et 9 –section n° 15– vers le Willerhof. La partie à traiter sera délimitée par piquets et comprendra également le comblement d'un effondrement du chemin avec des produits calcaires.

ACCEPTATION D'UN DON

Le Conseil municipal approuve le reversement d'une subvention de 1.500,00 € par l'association « SPORT CULTURE ET LOISIRS SPORTIFS DE MUESPACH ») pour une participation par le CREDIT MUTUEL au titre de la mise en place de l'école numérique à l'école élémentaire.

PLAN DU VILLAGE – NOUVELLE PROPOSITION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de mise en place d'un nouveau plan du village. Les propositions des diverses entreprises contactées pour réaliser cette prestation n'ayant pas été retenues, car ne correspondant pas à la demande émise, il est proposé que la société PHILIPPE HUBER, de MUESPACH, le réalise en étroite collaboration avec les services de la mairie. Cette proposition est acceptée par l'intéressée.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'ANNEE 2012 – LISTE DES CATEGORIES D'OPERATIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE SUBVENTIONNEES

Monsieur le Maire présente la liste des catégories d'opérations susceptibles d'être subventionnées pour l'année 2012 au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Il rappelle également que les éventuels dossiers doivent être déposés pour le 10 février 2012 aux services de l'Etat pour instruction.

LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande d'avis reçue le 18 octobre 2011 pour le transfert d'une licence de 4^{ème} catégorie précédemment exploitée par Madame ELIANE PETER épouse GUTZWILLER pour l'établissement tenue par Madame NEHABAT KOCER épouse SIMONET à DANNEMARIE. Il demande que cette licence puisse rester dans le ressort de la commune et propose de contacter l'ancienne exploitante pour éventuellement recevoir une offre de cession au profit de la commune ou éventuellement d'une association communale.

PARTICIPATION AU SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DES ECOLES

Le Conseil municipal approuve le versement d'une participation d'un montant de 4 € par enfant pour un spectacle de Noël pour les enfants des deux écoles. Il fait part que 53 enfants de l'école élémentaire et 28 enfants de l'école maternelle (uniquement ceux domiciliés à MUESPACH pour cette dernière) seraient concernés, soit une participation totale estimée à 324,00 €.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- un compte rendu des conseils des écoles élémentaire (effectifs, modification du règlement intérieur, sécurité dans et autour de l'école, projets scolaires 2011/2012, mise en place de l'école numérique) et maternelle (effectifs –avec notamment une baisse des effectifs à la rentrée scolaire 2012/2013–, élections des représentants des parents d'élèves, règlement intérieur, projets et bilan de la classe verte) a été donné par Monsieur le Maire ;
- éclairage du rond-point de la rue de la Gare : mise en place éventuelle d'un nouveau lampadaire après visite sur place par la commission concernée ;
- pré-signalisation du « Stop » rue du Gersbach et mise en place de panneaux « Cédez le passage » rue de la Gare et rue de la Fontaine : les panneaux de signalisation sont commandés et leur mise en place sera effectuée par le service technique ;
- miroir en face de la rue du Willerhof : il a été remarqué des problèmes de buée car ce miroir n'est pas pourvu d'un dispositif de chauffage automatique ;
- fêtes de fin d'année (repas du personnel) : le repas se déroulera en janvier au restaurant « CHEZ CAROLINE » à MUESPACH ;
- la prochaine séance est fixée au mardi 31 janvier 2012.

Séance du 20 décembre 2011

LICENCE DE DEBITS DE BOISSONS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de ne pas faire l'acquisition d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie, précédemment exploitée par Madame ELIANE PETER épouse GUTZWILLER sous l'enseigne « A LA VIGNE ». Cette licence pourra donc faire l'objet d'un transfert à Madame SIMONET pour un établissement sis à DANNEMARIE.

Séance du 31 janvier 2012

FORET COMMUNALE – TRAVAUX PATRIMONIAUX DE L'ANNEE 2012

Le Conseil municipal approuve sans observation le programme de travaux patrimoniaux pour l'année 2012 élaborés par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS selon les détails suivants :

- travaux de dépressage en parcelles 3, 12, 13, 22 et 23 pour 3.600,00 € H.T. par entreprise,
 - travaux de dépressage en parcelles 11 et 15 pour 2.000,00 € par entreprise,
 - honoraires de maîtrise d'œuvre de ces travaux pour 728,00 € H.T.,
- soit un total H.T. de 6.328,00 € soit 6.778,69 € T.T.C.

SUBVENTIONS 2012 – FIXATION DE LA LISTE DES ATTRIBUTAIRES ET DES MONTANTS

Le Conseil municipal dresse comme suit la liste des associations qui percevront en 2012 une subvention de fonctionnement de la commune :

Associations retenues	Montant fixé
Accord de Muespach	150,00 €
Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt	60,00 €
Apa'Lib (Aide aux Personnes Agées)	400,00 €
Arboriculteurs du Haut-Sundgau	80,00 €
Batterie-Fanfare de Muespach	155,00 €
Chorale Sainte Cécile de Muespach	310,00 €
Domus	250,00 €
Donneurs de Sang de Muespach	460,00 €
Ecole Alsacienne de Chiens-Guides d'Aveugles	100,00 €
Football Club de Muespach	345,00 €
-subvention au titre des jeunes licenciés sportifs	Reste à définir
Groupement d'Action Sociale pour le Personnel	300,00 €
La Prévention Routière	35,00 €
Les Restaurants du Cœur	100,00 €
Mieux Vivre à Saint Morand	90,00 €
Myopathies (Association Française contre les -)	35,00 €
Paralysés de France	35,00 €
Sapeurs Pompiers de Muespach	155,00 €
Sport Culture et Loisirs Sportifs de Muespach	310,00 €
Sundg'Oldies de Muespach	150,00 €
Réserve	2.480,00 €
Subventions 2012 déjà accordées par délibérations précédentes	0,00 €
TOTAL	6.000,00 €

AUTORISATION D'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante des dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales : « Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 01 janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en

droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. » Il précise que le montant concerné est le suivant : chapitre 20 = 1.118,40 € + chapitre 21 = 860.638,28 €, soit 25 % correspondant au total de 215.439,17 €. La proposition de Monsieur le Maire est acceptée par le Conseil municipal.

TRAVAUX COMMUNAUX – ECOLE MATERNELLE (REPLACEMENT D'UNE PORTE ALUMINIUM ENDOMMAGEE) ; EGLISE (INSPECTION DU TOIT) ; SITE INTERNET (LANCEMENT DU NOUVEAU SITE)

Les informations suivantes sont transmises :

Ecole maternelle : Une porte en aluminium est à remplacer. Diverses entreprises seront sollicitées pour l'envoi d'une proposition pour cette prestation.

Eglise : Il a été constaté une infiltration par le toit de ce bâtiment. Une visite sur place s'impose. Diverses personnes y participeront, notamment le service technique et le président du Conseil de Fabrique de l'église.

Site Internet : Le nouveau site est presque prêt à être fonctionnel.

POSSIBILITE D'UNE SECONDE CLASSE NUMERIQUE A L'ECOLE ELEMEN-TAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à une demande transmise aux services de la Préfecture du Haut-Rhin pour savoir si une seconde classe numérique à l'école élémentaire est susceptible d'être subventionnée, celle-ci n'est pas en mesure de donner une réponse définitive, l'ensemble des dossiers de cette catégorie étant instruite par l'Inspection Académique, qui n'a pas au jour de la présente séance fait par de sa position. De ce fait, étant donné que le délai de dépôt des dossier est fixé au 10 février 2012, il ne sera pas introduit de demande de subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2012 pour cette opération.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

-établissement d'un peintre, M. PFIFFER au n° 3 rue des Sapins à MUESPACH. Ce dernier sollicite la mise en place de panneaux publicitaires et un local communal pour son matériel ;

-une présentation d'échantillons de gravillons pour dépôt autour du columbarium a été faite. Le choix s'est portée sur celui au prix de 114,63 € H.T. la tonne pour une fourniture d'environ 1,5 à 2 tonnes auprès de la société BIG MAT KAMMERER d'HIRSINGUE ;

Séance du 06 mars 2012

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2012

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2012. Il précise à ce propos que le Conseil devra voter son budget en date limite du 15 avril 2012, et vraisemblablement à la séance fixée au mardi 03 avril 2012. Il précise également que le vote des taxes communales, dont les éléments définitifs ne sont pas connus à ce jour, soit entériné lors de la séance de vote du budget primitif. Ceci dit, le Maire tient à faire savoir qu'il reviendra au Conseil, dans la lignée de ce qui avait déjà été annoncé lors du même débat d'orientation budgétaire de l'année 2011, de veiller à étudier les propositions d'aménagement de la voirie communale en fonction des impératifs d'avancement des travaux d'assainissement que va entreprendre la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH. Ainsi pour l'exercice 2012, Monsieur Patrick SCHINDLER, 2^{ème} adjoint, chargé des finances, informe des résultats prévisionnels de l'année 2011, pour lequel il annonce un excédent global d'environ 223.000 € disponible pour l'année 2012, dont 427.000 € en section de fonctionnement sur laquelle somme il devra être prélevé un montant d'environ 204.000 € combler la précision de déficit d'investissement de l'année 2011. De ces considérations, il est proposé les opérations suivantes en précisant que la décision définitive ne sera validée que lors du vote du budget :

-une seconde tranche de la réfection intérieure du presbytère,

-l'aménagement d'une portion de la rue du 1^{er} Septembre (entre le croisement rue de la Montagne/rue de Ferrette jusqu'au croisement avec la rue de la Fontaine), dont les études préliminaires sont encore en cours,

-la réfection partielle de la toiture de l'église,

-la participation communale à l'arrivée du haut débit dans la commune,

*-une éventuelle 2^{ème} classe numérique à l'école élémentaire (sous réserve des disponibilités financières, ce projet n'entrant pas dans les priorités de la commune),
-l'agrandissement du site du columbarium avec l'acquisition d'une nouvelle structure,
-les frais complémentaires liés à la création d'une classe supplémentaires à l'école élémentaire à la rentrée de septembre 2012, tel qu'annoncé par les services de l'Inspection Académique,
-la rénovation de l'entrée du cimetière, avec la mise en place d'enrobés,
-la mise en place d'une structure de sécurité sur le pont de la rue du Gersbach identique à celle de la rue de la Fontaine et qui nécessite des travaux de voirie (cette opération prévue en 2011 n'a pas été réalisée en raison des contraintes liées au passage du collecteur intercommunal d'assainissement),
-l'entretien d'une portion d'un chemin forestier entre les parcelles forestières n° 3 et 7).*

Pour ce qui relève strictement du budget, et de la section d'investissement notamment, le Maire fait savoir que les projets énumérés ci-dessus ne sont bien entendu pas limitatifs, mais qu'il importe de bien veiller à ne pas dépasser les capacités financières de la commune. Toutefois, il précise qu'un emprunt pour financer l'aménagement de voirie de la rue du 1^{er} Septembre sera nécessaire. Concernant le fonctionnement, le Maire informe l'ensemble du Conseil que cette section ne demande pas de rectification majeure en 2012 par rapport à l'exercice 2011, aussi bien en dépenses qu'en recettes, sauf quelques modifications liées au changement d'intitulé de comptes et d'articles

dans la nomenclature M14. Elle pourra ainsi être reconduite dans les dispositions financières quasi identiques aux précédentes. Concernant les taux des impôts communaux, en l'absence de la notification par les services fiscaux départementaux des bases d'imposition de chaque taxe, la commission « Finances & Budgets » qui se réunira avant le vote en séance du budget, fera une proposition à l'assemblée délibérante lors de cette réunion. L'intervention du Maire suscite l'approbation du président de la commission des finances, Monsieur Patrick SCHINDLER, 2^o adjoint au Maire, qui précise que l'objet de sa commission est de réaliser la synthèse des besoins réels de la commune avec les possibilités financières du contribuable muespachois, d'autant plus que la crise actuelle affecte bon nombre d'administrés. En guise de conclusion, le Maire fait part que la confection d'un budget est non seulement une étape obligatoire et enrichissante, mais que cette opération devient de plus en plus d'une réelle complexité au gré des nombreuses modifications intervenant tout au long de l'année, ne serait-ce que dans le cadre de la fiscalité locale, et surtout dans le contexte actuel de crise financière (diminution drastique des subventions du Département, gel des dotations de l'Etat, raréfaction des liquidités des organismes bancaires dus notamment à l'augmentation des fonds propres de ces derniers, etc...).

REFECTION INTERIEURE DU PRESBYTERE

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation des travaux de réfection intérieure du presbytère pour un montant de 11.082,04 € H.T., soit 13.254,11 € T.T.C., et d'en confier la prestation à la société FOUARD, de MUESPACH LE HAUT.

REPARATION PARTIELLE DE LA TOITURE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que suite à une visite sur place, il y a lieu de prévoir une réparation partielle de la toiture de l'église par suite d'infiltrations constatées. Il suggère que ce point fera l'objet d'une nouvelle inscription à l'ordre du jour d'une prochaine séance pour étudier les propositions reçues et choisir le prestataire pour cette opération.

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 1ERE TRANCHE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une première proposition estimée à 425.363,90 € H.T., soit 508.735,22 € T.T.C. pour la réalisation de trottoirs et de places de stationnement et la mise en place de nouveaux candélabres d'éclairage public. En l'absence de plans détaillés demandés, toute décision relative à ce point est reporté à une séance ultérieure.

MISE EN LOCATION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été sollicité par un particulier pour pouvoir louer un appartement appartenant à la commune et situé au-dessus de l'école maternelle. Il explique les raisons de cette demande. Le Conseil municipal émet un avis favorable sous réserve d'obtenir des renseignements complémentaires : montant de la location, montant des charges, etc... Il demande à Monsieur le Maire d'en informer le demandeur pour une réponse définitive pour la prochaine séance du mardi 03 avril 2012.

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2011 DU SYNDICAT MIXTE DES GARDES - CHAMPETRES INTERCOMMUNALES

Le Conseil municipal prend acte du dépôt en mairie du rapport d'activité de l'année 2011 du SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX « BRIGADE VERTE ». Celui-ci sera mis à la disposition du public, selon les conditions habituelles.

INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire fait le point des diverses réalisations en cours et à venir de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH en matière d'assainissement et d'eau :

-réalisation du collecteur intercommunal entre MUESPACH LE HAUT et STEINSOULTZ : les travaux se déroulent actuellement entre MUESPACH et MUESPACH LE HAUT et sont en voie d'achèvement dans les prochaines semaines ;

-pose de conduites d'assainissement : les travaux à l'échelle de la commune débiteront dès que ceux actuellement en cours sur la R.D. 9BIS à ROPPENTZWILLER seront achevés et dureront environ 5 à 6 mois le long de la R.D. 463 dans la traversée de MUESPACH.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le nouveau site Internet est en fonction depuis quelques jours et demande que celui-ci soit régulièrement alimenté par des informations, photos et autres documents permettant de rendre ce site agréable et convivial pour les visiteurs.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

-suite au départ de l'agent de l'ONF s'occupant de la forêt communale de MUESPACH, il fait part d'importantes difficultés de gestion administrative et technique. Il propose qu'une réunion puisse se tenir entre l'ensemble des parties concernées (commune, ONF, entreprises intervenantes) pour mettre au point une procédure de gestion pour pallier l'absence d'un agent technique, celui étant chargé de l'intérim ne pouvant gérer dans les meilleures conditions un ensemble de plus de 20 à 30 communes ;

-il est envisagé d'attribuer à l'école maternelle un crédit annuel (environ 1.100 € au budget primitif de l'année 2012) pour les fournitures scolaires nécessaires au fonctionnement des classes.

Séance du 03 avril 2012

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2011

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur PATRICK SCHINDLER, 2^{ème} adjoint, chargé des finances, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2011, service « Commune », dressé par Monsieur ROLAND HALLER, Maire, qui donne les résultats suivants :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Excédent 2010	+273.384,09 €	Déficit 2010	-107.016,84 €
Dépenses 2011	-643.617,95 €	Dépenses 2011	-651.167,86 €
Recettes 2011	+797.324,99 €	Recettes 2011	+524.959,23 €
		Restes à réaliser :	
		-dépenses	-24.820,23 €
		-recettes	+54.700,00 €
Excédent réel 2011	+427.091,13 €	Déficit réel 2011	-203.345,70 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif de l'année 2012 du service « Commune » les résultats de l'année 2011 de la manière suivante :

-a) inscription de la somme de 223.745,43 € à l'article « 002/Résultat de fonctionnement reporté/Ex-cédent » de la section « Recettes de fonctionnement » soit : résultat réel de fonctionnement (excédent) de 427.091,13 € - résultat réel d'investissement (déficit) de 203.345,70 € ;

-b) inscription de la somme de 233.225,47 € à l'article « 001/Résultat d'investissement reporté/ Défi-cit » de la section « Dépenses d'investissement »,

-c) inscription de la somme de 203.345,70 € à l'article « 1068/Excédents de fonctionnement capitali-sés » de la section « Recettes d'investissement ».

COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2011

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion de l'année 2011 concernant le service « Commune », ce document reprenant les mêmes montants et résultats que le compte administratif vu précédemment.

ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX JEUNES LICENCIÉS SPORTIFS

Le Conseil municipal fixe à 435,00 € le montant de l'aide aux jeunes licenciés des clubs sportifs pour l'année 2012.

TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES POUR L'ANNEE 2012

Le Conseil municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2012 en prévoyant une augmentation de 2% des taux de l'année 2011 :

Nature de la taxe	Taux de référence année 2011	Taux de référence année 2012	Bases prévisionnelles	Produit attendu de l'année 2012
Taxe d'habitation	16,86 %	17,20 %	1.038.000 €	178.536 €
Foncier bâti	10,65 %	10,86 %	630.900 €	68.516 €
Foncier non bâti	84,59 %	86,28 %	47.300 €	40.810 €
Cotisation foncière des entreprises	20,80 %	21,22 %	33.100 €	7.024 €
			1.749.300 €	294.886 €

BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2012

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'année 2012, service « Commune » arrêté comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.007.650,43 €	1.007.650,43 €
Investissement	969.402,70 €	969.402,70 €
-report de crédits	24.820,23 €	54.700,00 €
-nouveaux crédits	944.582,47 €	914.702,70 €
TOTAUX	1.977.053,13 €	1.977.053,13 €

RESULTAT DE VENTE DE BOIS D'ŒUVRE DU MERCREDI 07 MARS 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réalisation d'une recette de 9.640,00 € à la vente de bois groupée qui s'est déroulée le 07 mars 2012 à Bernwiller :

Lot n°	Contenance Essence	Acquéreur	Prix d'acquisition H.T.	Prix H.T. au m3
1294/1069	62,09 m3 – Hêtre C	Société Transest Bois	4.500	72,48
1295/1070	23,63 m3 – Hêtre C	Société Piguet	1.440	60,94
1296/1071	12,25 m3 – Hêtre C	Société Piguet	600	48,98
1297/1072	53,20 m3 – Hêtre C	Société Transest Bois	3.100	58,27
1298/1073	132,94 m3 – Hêtre D	LOT INVENDU		
TOTAL DE LA RECETTE ENREGISTRÉE			9.640	

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 1^{ERE} TRANCHE - INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux d'assainissement et de restructuration du réseau public d'eau potable débiteront dans la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE au cours du mois de mai, selon les informations reçues de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH (CCIG). A cet effet, précise le Maire, il conviendra que la commune de MUESPACH rénove les structures actuelles – trottoirs et éclairage public – sur toute la longueur des travaux entrepris par la CCIG dès le mois de mai comme précisé. Selon les estimations de la CCIG, ces travaux d'assainissement et de pose de la conduite d'eau potable – du carrefour de la RUE DE FERRETTE/RUE DE LA MONTAGNE à l'intersection de la RUE DE LA FONTAINE – soit une longueur approximative de quelques 645 mètres, dureront pour ce qui relève de la première tranche, près de 17 semaines. Le projet communal de réhabilitation des trottoirs existants et de

l'éclairage public actuel devra se faire durant l'avancement des travaux de la CCIG. Pour ce qui relève à présent du projet financier de la rénovation de cette RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE, le maire précise qu'il devra supporter l'ensemble de la rénovation de cette rue jusqu'à sa sortie à hauteur du pont sur le Gersbach, entendu, que les travaux entrepris sous l'égide de la CCIG seront poursuivis, dans sa deuxième phase, dès l'achèvement de la première, jusqu'au pont du Gersbach. A cet effet le maire informe le conseil qu'il conviendra de faire appel à un emprunt afin de pouvoir assurer le financement de ces travaux communaux. Pour les mêmes raisons financières, le maire explique que toute autre forme d'investissement financier pour des travaux communaux secondaires, tels que l'enfouissement des réseaux secs, ne peut être pris en considération. Le Conseil, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, donne son accord pour la réalisation de ces travaux et son financement par l'emprunt. Le montant de ce dernier sera proportionnel au devis de réalisation des travaux après consultation des entreprises.

NETTOYAGE ET BALAYAGE DES VOIES COMMUNALES

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation du nettoyage et balayage des voies communales, selon le montant de 810,00 € H.T., soit 854,55 € T.T.C.

REFECTION INTERIEURE DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire et Monsieur Alain SCHMITT, 3^{ème} adjoint, chargé du suivi de cette opération, font le point des travaux intérieurs de réfection au presbytère, décidés par délibération n° 2012/015 dans la séance du mardi 06 mars 2012. Il informe que des travaux supplémentaires seront certainement à prévoir, vu l'état de vétusté de certains murs et plafonds. Ces travaux supplémentaires feront l'objet d'une décision ultérieure par l'assemblée délibérante.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

- la distribution du bois de chauffage et des fonds de coupe a été réalisée le lundi 02 avril 2012 ,
- une réunion sur site s'est déroulée ce jour même avec la société SOGEA, de RICHWILLER, chargée des travaux de génie civil pour la pose de la fibre optique dans le cadre de la mise en place du NRAZO,
- l'approbation de la pose de bouche d'égout dans la rue du Gersbach par la société SOGEA, de RICHWILLER, pour un montant H.T. de 936,00 € H.T. soit 1.119,46 € T.T.C.,
- présentation du règlement définitif de la plateforme sportive qui fera l'objet d'un arrêté municipal avec affichage sur le lieu.

Séance du 03 mai 2012

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 1ERE TRANCHE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les principales décisions prises sur le projet de travaux suivants : aménagement de la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE. Il informe le Conseil municipal que ce projet est évalué à environ 300.000 € et concerne notamment les prestations suivantes :

- aménagement des 1^{ères} et 2^{èmes} tranches du projet de rénovation des trottoirs de la rue du 1^{er} Septembre ;
- aménagement d'un nouvel éclairage public (candélabres avec lampes à leds) le long de la rue du 1^{er} Septembres (tranches 1 et 2) ;
- estimation du coût des deux tranches : 600.000 € H.T.

Il propose que le financement se fasse de la façon suivante : contraction d'un emprunt d'un montant de 300.000 € + subvention du Conseil Général + autofinancement pour le solde. Il fait part que les crédits sont inscrits à l'article « 2151 / Réseaux de voirie » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section d'investissement du budget primitif 2012.

A l'unanimité, un avis favorable à la réalisation de l'opération telle qu'expliquée et visée ci-dessus. Le plan de financement tel que proposé en préambule est également approuvé ainsi que le lancement d'une procédure de consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée selon l'article 28 du Code des marchés publics.

REALISATION D'UN EMPRUNT POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une consultation a été réalisée auprès de différents organismes bancaires pour financer l'opération suivante : aménagement de la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE. Il rappelle également qu'un montant de 300.000 € a été inscrit à l'article « 1641 / Emprunts en euros » du chapitre « 16 / Emprunts et dettes assimilés » de la section « Recettes d'investissement » du budget primitif 2012 et que les crédits nécessaires pour un remboursement sur l'année 2012 sont également inscrits dans le document budgétaire.

Le Conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de cette opération, soit par un emprunt à contracter auprès du CREDIT MUTUEL aux conditions suivantes : durée du prêt : 15 ans ; taux retenu : 4,60 % ; périodicité de remboursement : trimestriel.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

- rappel de la composition du bureau de vote pour le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle du 06 mai 2012,
- un avis favorable est donné pour l'acquisition d'une tondeuse pour le service technique auprès de la société AC EQUIPEMENTS de MUESPACH LE HAUT, au prix de 1.091,97 € H.T. soit 1.306,00 € T.T.C.,
- un avis favorable est donné pour la réalisation d'un relevé topographique du 2^{ème} tronçon de la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE à la société AP-TOPO/M. OCHSENBEIN, de STEINBRUNN LE BAS,
- les travaux de réfection de la toiture de l'église ont été confiés à la société DI BIASE FABRICE, de BARTENHEIM, pour un prix de 2.314,50 € H.T. soit 2.768,14 € T.T.C.

Séance du 05 juin 2012

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH

Monsieur le Maire fait le point de la procédure des travaux d'assainissement et d'eau potable qui seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH par la société DIETLIN, de VIEUX-FERRETTE :

- démarrage des travaux lundi 04 juin 2012 par la RUE DE LA MONTAGNE (jonction avec le collecteur intercommunal posé le long du ruisseau dit « GERSBACH ») ;
- la pose de la nouvelle conduite d'eau et d'assainissement et de la station de pompage ont été réalisés dans la RUE DU MOULIN. Reste à terminer les branchements individuels des constructions ;
- démarrage des travaux lundi 11 juin 2012 dans la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE par la partie droite vers MUESPACH LE HAUT, puis basculement sur la partie gauche ;
- mise en place d'une déviation pour les poids lourds supérieurs à 3,5 tonnes, dont la circulation sera interdite, par les services du CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 1ERE TRANCHE – MISSION CONFIEE A L'ADAUHR

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la mission que la commune a sollicité auprès de l'ADAUHR (AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU HAUT-RHIN) pour l'assistance à la programmation de travaux de voirie communale, en l'occurrence le projet de 1^{ère} tranche des travaux de voirie RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE. La proposition de convention d'assistance, d'un montant de 3.001,96 € T.T.C. a été approuvée à l'unanimité.

REFECTION INTERIEURE DU PRESBYTERE - AVENANT

Le Conseil municipal approuve des travaux complémentaires rendus nécessaires d'un montant de 5.762,33 € T.T.C. de la société FOUARD, de MUESPACH LE HAUT, attributaire du marché.

ACQUISITION DE MOBILIER SCOLAIRE POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le Conseil municipal approuve le projet d'acquisition de mobilier scolaire pour l'école élémentaire en perspective de l'ouverture à la rentrée scolaire 2012/2013 d'une classe supplémentaire. A cet effet, il est présenté le détail de la commande adressée à la société CAMIF COLLECTIVITES ENTREPRISES, de NIORT, d'un montant total de 3.512,22 € T.T.C.

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 2EME TRANCHE – PLAN TOPOGRAPHI-QUE

Le Conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire pour l'établissement d'un plan topographique en vue de l'aménagement de la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE (2^{ème} tranche à partir de la RUE DE LA FONTAINE jusqu'au pont à la sortie de la commune vers MUESPACH LE HAUT) et le devis présenté par le cabinet AP-TOPO PIERRE OCHSENBEIN, de STEINBRUNN LE BAS, d'un montant de 3.765,01 € T.T.C.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

- réception d'une pétition collectée par les parents d'élèves contre la fermeture de classe à l'école maternelle (environ 400 signatures ont été recueillies à ce jour) ;
- des modifications ont été apportées à la composition des bureaux de vote pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 ;
- la cérémonie officielle de la Fête Nationale aura lieu le samedi 14 juillet 2012 dans la matinée messe, cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur) ;
- le Conseil municipal décide, conformément aux décisions des années précédentes, de participer à hauteur de 50% au coût d'un feu d'artifice organisé par l'AMICALE DES DONNEURS DE SANG de MUESPACH à l'occasion de leur soirée tricolore du samedi 14 juillet 2012 ;
- des menus travaux sont à prévoir : remplacement de 2 volets à l'école maternelle (devis à demander), effondrement d'un fossé RUE DU WILLERHOF (sera vu par le service technique), désherber l'arrière du columbarium et un nettoyage du monument aux morts est à prévoir avant la cérémonie de la Fête Nationale.

Séance du 04 septembre 2012

-HOMMAGE ET RECUEILLEMENT EN MEMOIRE DE NORBERT DEMIEVILLE, CONSEILLER MUNICIPAL DECEDE

Après avoir demandé une minute de recueillement en mémoire de M. NORBERT DEMIEVILLE, conseiller municipal décédé le 22 juillet 2012, Monsieur le Maire donne lecture de l'hommage qu'il a rendu lors de la cérémonie religieuse. D'autre part, un memorandum sera publié dans le prochain bulletin d'informations communal.

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE (1ERE TRANCHE) – RESULTAT DE LA CONSULTATION ET CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES

Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation d'entreprises lancée conformément au Code des marchés publics dans le cadre d'une procédure adaptée et la proposition de la commission d'appel d'offres chargée de l'ouverture des plis et de l'instruction des enveloppes qui s'est réunie le lundi 03 septembre 2012, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les sociétés suivantes pour la réalisation des travaux :

- lot n° 1/VRD : la société EN CER, de ROPPEZTWILLER, pour l'offre correspondant au montant de 192.112,50 € H.T., soit 229.766,55 € T.T.C., classée première en tenant compte des critères préalablement fixés,
- lot n° 2/Eclairage public : la société LIGNES & RESEAUX DE L'EST, d'ILLFURTH, pour l'offre correspondant au montant de 44.982,00 € H.T., soit 53.798,47 € T.T.C., classée première en tenant compte des critères préalablement fixés,

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS – RENTREE SCOLAIRE 2012/2013 – ECOLE ELEMENTAIRE (OUVERTURE D'UNE CLASSE) ET ECOLE MATER-NELLE (FERMETURE D'UNE CLASSE)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des conditions de la rentrée scolaire 2012/2013 des écoles communales.

- école élémentaire : ouverture confirmée d'une 3^{ème} classe prise en charge par Mme Noëlle SCHAEFFER. Le mobilier concernant cette nouvelle classe a été acquis par la commune et installée durant les congés scolaires pour le service technique en présence du personnel enseignant ;
- école maternelle : confirmation de la fermeture d'une classe.

D'autre part, il informe l'assemblée que les directrices des deux écoles seront destinataires prochainement d'une note de service pour la mise en place d'une procédure d'information écrite et non plus orale de la mairie pour les travaux et prestations à réaliser.

ACTIVATION DE LA COMMISSION « TECHNIQUE, TRAVAUX ET BATI-MENTS » POUR LE PROJET DE TRAVAUX ET D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Dans le cadre des travaux de voirie de la rue du 1^{er} Septembre, la commission « Technique, travaux et bâtiments » sera chargée d'émettre des avis sur plusieurs dispositions restant à régler avant le début des travaux : implantation des emplacements de parkings et des plots des candélabres de l'éclairage public. Une visite sur place a été décidée par les membres de la commission, qui sera également chargé de suivre l'évolution des travaux (réunions de chantier, etc...).

DESIGNATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT POUR LA COMMISSION « INFORMATION ET COMMUNICATION »

Suite au décès de M. Norbert DEMIEVILLE, Président de la commission « Information et Communication », M. Philippe HUBER, conseiller municipal, accepte de prendre en charge la présidence de cette commission.

ACQUISITION D'UNE PORTE ALU A L'ECOLE MATERNELLE

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la fourniture et pose d'une porte alu à l'école maternelle. La proposition de la société ALUREA, d'ASPACH, d'un montant de 4.000,00 € T.T.C., a été retenue.

ACQUISITION D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour le service technique. La proposition de la société AC EQUIPEMENTS, de MUESPACH LE HAUT, d'un montant de 1.400,00 € H.T., soit 1.674,40 € T.T.C., a été retenue

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2011 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le rapport d'activité de l'année 2011 du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN, réceptionné le 04 juillet 2012, est mis à disposition du public selon les dispositions réglementaires en vigueur.

ACCEPTATION D'UN DON

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un don d'un montant de 80,00 € a été déposé par un particulier de la commune. Celui-ci est accepté après les explications fournies.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

- remerciements pour les travaux réalisés par la commune au presbytère communal ;
- encouragements reçus par le jury d'arrondissement pour la participation au concours départemental des villes et villages fleuris ;
- diminution de la subvention du CONSEIL GENERAL sur les transports scolaires (le trajet aller-retour du midi ne sera plus pris en charge qu'à 65% par l'assemblée départementale à compter de la rentrée scolaire 2012).

Séance du 02 octobre 2012

APPROBATION DE L'ETAT DE PREVISION DES COUPES DE BOIS DE L'ANNEE 2013

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'année 2013 élaborés par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS. Les détails suivants des principaux éléments sont donnés

- bois d'œuvre et d'industrie : 663 m³ issus des parcelles 14A, 25 et 06
- bois de feu : 173 m³ soit 246 stères issus des parcelles 14A, 25 et 06
- volume non façonné : 177 m³ soit 273 stères issus des parcelles 14A, 25 et 06
soit une recette brute prévue de 39.130,00 € H.T.
- dépenses d'exploitation prévues (personnel de 0,00 €, abattage et façonnage à l'entreprise de 17.220,00 €, débardage et câblage de 6.690,00 €, honoraires de 2.670,00 €),
soit une dépense brute prévue de 26.580,00 € H.T.
soit un bilan prévisionnel net excédentaire de 12.550,00 € H.T.

AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE POUR LA PERIODE 2014-2033

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le programme d'aménagement forestier pour la période 2014-2033. Il fait part que ce document, engageant la commune pour une durée de 20 ans, nécessite une instruction en détail et propose que la commission agricole et de la forêt se réunisse pour émettre ses observations avant vote définitif par le Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

ACQUISITION D'UN PLAN D'AFFICHAGE DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'acquisition d'un plan d'affichage de la commune. La proposition suivante est approuvée :

-conception d'un plan de la commune de M. PHILIPPE HUBER, de MUESPACH, au prix de 925,00 € H.T. soit 1.106,30 €
 -réalisation d'un panneau pour mise en place du plan ci-dessus, de la société MANGOLD, de LEYMEN, d'un montant total de 281,00 € H.T. soit 336,08 € T.T.C.
 soit une dépense totale de 1.106,00 € H.T. soit 1.442,38 € T.T.C.

QUOTES-PARTS DE REPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

La quote-part de chaque commune (soit KNOERINGUE, MUESPACH et MUESPACH LE HAUT), calculée au prorata du nombre d'enfants, est établie comme suit pour l'année scolaire 2012/2013 :

Commune	Effectifs transmis par la directrice de l'école maternelle	Pourcentage de la quote-part de répartition des frais
KNOERINGUE	0 9	14,75 %
MUESPACH	2 1	34 43 %
MUESPACH LE HAUT	3 1	50,82 %
	6 1	100,00 %

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 1ERE TRANCHE - INFORMATIONS

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de voirie actuellement en cours sur la commune :

-travaux d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH : les délais initiaux de durée sont respectés ; la 3^{ème} tranche (à partir du pont sur le Gersbach sur la R.D. 463 jusqu'à la RUE DE LA FONTAINE –arrêt de la 2^{ème} tranche) devrait démarrer dès la fin de la 2^{ème} tranche et durer jusqu'à environ du 15 décembre 2012.

-travaux de voirie et d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage de la COMMUNE DE MUESPACH : les travaux ont démarré le 01 octobre 2012 pour une durée contractuelle de 2 mois. Une présentation du plan d'emplacement de parkings et des lampadaires d'éclairage public a été faite après réunion de la commission communale concernée sur place.

FOURNITURE ET POSE D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la fourniture et pose de 5 éléments de columbarium pour agrandir le site existant au cimetière communal. A cet effet, il la proposition de la société ZANCHETTA, de VILLAGE NEUF, d'un montant total de 7.949,00 € H.T. soit 9.507,00 € T.T.C, a été retenue.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

-nomination d'un nouveau garde forestier au triage de Durmenach : la nomination a été faite très récemment. Le responsable du secteur accompagnera le nouveau garde pour une présentation dans chaque commune du triage qu'il aura à gérer ;

-visite de l'Archevêque de Strasbourg des 20 et 21 octobre 2012 : il rappelle que la mise en place de la COMMUNAUTE DE PAROISSES SAINT SEBASTIEN SUR ILL ET GERSBACH se tiendra sous la présidence de l'Archevêque de STRASBOURG et que de nombreuses rencontres sont prévues avec les élus, les forces vives des communes concernées. Le détail de l'ensemble de ces rencontres se trouve dans le bulletin paroissial récemment distribué ;

-concert de la Fanfare d'Altkirch à l'occasion du Téléthon 2012 : celui-ci sera donné à l'église paroissiale de MUESPACH en date du Vendredi 30 novembre 2012 à 20h00 ;

-raccordement du réservoir de Muespach à celui de Knoeringue : les travaux devraient démarrer lundi 08 octobre 2012 sous maîtrise d'ouvrage de la commune de KNOERINGUE. Une réunion de démarrage des travaux est prévue mercredi 03 octobre 2012. Le plan de passage de la conduite sur le chemin rural vers KNOERINGUE est présenté (une observation est émise sur le passage en diagonale sur la parcelle contenant le château d'eau de MUESPACH : celle-ci sera portée à la connaissance des responsables de cette opération). D'autre part, le prélèvement prévu de 50 m3/jour à l'origine devrait être diminué jusqu'à 5 m3/jour par suite de la mise en place d'un système de traitement au charbon dans le réservoir de KNOERINGUE ;

-un devis sera demandé à la société A.HEMMERLIN de RIESPACH pour la rénovation des toilettes du secrétariat de la mairie ;

-les articles pour le prochain bulletin communal seront à déposer en mairie pour le mardi 20 novembre 2012, délai de rigueur ;

-la réfection de divers trous sur la voirie communale sera réalisée prochainement par le service technique communal.

NOMINATION D'UN NOUVEAU CHEF DE TRIAGE A LA MAISON FORESTIERE DE DURMENACH

Le Conseil municipal est informé de l'arrivée de Madame MELANIE POMPERMEIER sur le poste de DURMENACH, chargée de la gestion de la forêt communale de MUESPACH.

PRIX DU STERE DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR L'ANNEE 2013

Le Conseil municipal fixe à 44,00 € H.T. le stère de bois de chauffage pour l'année 2013, mis à la disposition pour le chauffage des foyers de la commune.

PRIX DU BOIS D'INDUSTRIE LONG (BIL) POUR L'ANNEE 2013

Le Conseil municipal fixe à 37,00 € H.T. le m3 de bois d'industrie long (BIL) mis à disposition des habitants de la commune ayant déposé une réservation l'année 2013.

DOTATIONS FINANCIERES ALLOUEES AUX ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Le Conseil municipal décide d'allouer les montants suivants pour l'année scolaire 2012/2013 (soit de septembre 2012 à juin 2013) :

-école élémentaire : 25 € par élève pour les fournitures scolaires (soit une dotation de 1.450,00 €), 10 € par élève pour les livres scolaires (soit une dotation de 580,00 €) et 10 € par élève pour les participations à des sorties diverses (soit une dotation de 580,00 €) ;

-école maternelle : 25 € par élève pour les fournitures scolaires (soit une dotation de 1.525,00 €) et 10 € par élève pour les participations à des sorties diverses (soit une dotation de 610,00 €), en précisant que les dépenses réelles sont remboursées au prorata des élèves inscrits issus des communes de KNOERINGUE, MUESPACH et MUESPACH LE HAUT.

REPARATION PARTIELLE DE LA TOITURE DE L'EGLISE – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour la réalisation de travaux complémentaires suite à la constatation de l'état de détérioration avancé de solives et de chevrons, nécessitant impérativement une intervention ou la fermeture du bâtiment pour cause de sécurité. Un avenant au devis initial a été approuvé pour un montant H.T. de 12.202,00 €, soit 14.593,59 € T.T.C.

REFECTION DU LOCAL DES TOILETTES DE LA MAIRIE

Le Conseil municipal est informé que contact a été pris avec la société A.HEMMERLIN, de RIESPACH, pour l'étude et la réalisation de la réfection du local des toilettes de la mairie. Le devis, en instance de réception, sera présenté lors de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante.

REPLACEMENT DE VOLETS AU LOGEMENT « OUEST » DE L'ECOLE MATERNELLE

Le Conseil municipal est informé que le bon de commande pour la fourniture et la pose de volets au logement « Ouest » de l'école maternelle a été signé le 27 juillet 2012 avec la société ALUREA, d'ASPACH. Celle-ci informe que par suite à un retard de livraison de marchandise, la fabrication des éléments commandés a dû être également retardée pour les semaines 48 / 49 (26 novembre au 07 décembre 2012).

VOIRIE RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE – 1ERE TRANCHE

Le Conseil municipal est informé des suites des travaux de mise en place de trottoirs définie par la 1^{ère} tranche le long de la rue du 1^{er} Septembre réalisés dans le cadre d'un marché public par la société EN CER, de ROPPENTZWILLER, ainsi que des aménagements de parkings des commerces du centre village. Il a été décidé de repousser à une décision ultérieure le déplacement éventuel de l'arrêt bus, actuellement situé devant l'agence postale communale, près de l'école maternelle. A ce titre, une rencontre sur place avec un architecte devra être prévue.

FOURNITURE ET POSE D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE

Le Conseil municipal est informé que le bon de commande pour la fourniture et la pose d'un columbarium au cimetière a été signé le 10 octobre 2012 avec la société ZANCHETTA, de VILLAGE NEUF. A ce jour, aucun début d'intervention n'a été constaté.

PLAN D'AFFICHAGE DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal est informé que le bon de commande pour la conception d'un plan de la commune et la réalisation d'un panneau supportant ce plan a été signé le 10 octobre 2012 avec respectivement M. PHILIPPE HUBER, de MUESPACH, et la société MANGOLD GRAPHIQUE de LEYMEN.

PREVISION D'ACHATS DE MATERIEL DE VOIRIE COMMUNALE

Les commissions municipale concernées sont chargées de préparer une liste de matériel de voirie (panneaux de signalisation, mobilier, barrières, etc...) afin de réaliser une commande groupée après d'un fournisseur, évitant ainsi le paiement de frais d'envoi et de transport. Cette opération pourrait être prévue dans le cadre du budget primitif de l'année 2013.

REDACTION D'UN ARRETE REGLEMENTANT LES RESPONSABILITES SUITE A DES DETERIORATIONS PROVOQUEES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Conseil municipal est informé du souhait de Monsieur le Maire de prendre un arrêté stipulant que toute détérioration de trottoirs ou autres constatées sur la voie publique suite à des interventions sur le domaine privé, devront être prises en charge par les riverains concernés ou remboursées par ceux-ci à la commune.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

- demande de mise en place d'une antenne télé pour les appartements communaux de l'école maternelle : la décision est reportée pour informations complémentaires ;
- sinistre sur l'abri bus rue du 1^{er} Septembre : la déclaration a été transmise à la société d'assurances GROUPAMA, chargée de la gestion des sinistres communaux ;
- Téléthon 2012 : concert du vendredi 30 novembre 2012 et vente de « Manalas » du samedi 08 décembre 2012 ;
- fabrication et mise en place de branches de sapin dans le village le samedi 15 décembre 2012 ;
- mise à disposition du foyer de la gare pour la préparation du marché de Noël du 19 au 30 novembre 2012 par des parents d'élèves : la salle est mise gracieusement à disposition sauf les mardis ;
- dates des manifestations communales 2013 : dimanche 13 janvier 2013 (réception du Nouvel An) ; samedi 30 mars 2013 (chasse aux œufs) ; dimanche 02 juin 2013 (tournoi de pétanque) ; dimanche 14 juillet 2013 (cérémonie de la Fête Nationale).



Travaux d'étanchéité du toit de l'église

ETAT CIVIL

du 30 novembre 2011 au 15 novembre 2012



1/ NAISSANCES

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
GUTZWILLER	Alyssa Sylvie Caroline	22 décembre 2011	27 rue du 1 ^{er} Sept.
ISNER MURA	Lothaire Jean Claude	26 mars 2012	5 rue des Sapins
ISNER MURA	Malo Gilbert	26 mars 2012	5 rue des Sapins
BOEGLY	Line	07 mai 2012	35B rue du 1 ^{er} Sept.
BANNWARTH	Mathéo	03 juin 2012	102 rue du 1 ^{er} Sept.
FRITSCHY WILLI-AMS	Rafael	31 juillet 2012	9 rue de la Montagne

2/ MARIAGES

EPOUX	EPOUSE	DATE DU MARIAGE	LIEU DU MARIAGE
EGLINGER Ludovic	SCHMITT Corinne Lucienne	18 février 2012	Muespach
BANNWARTH Nicolas Robert Charles	LANG Laetitia	05 mai 2012	Muespach
LITZLER Laurent	JACOBER Christelle Monique	19 mai 2012	Muespach
LEDGER Philip John	BELL Clare Louise	01 septembre 2012	Muespach

3/ DECES

NOM	PRENOMS	DATE ET LIEU DU DECES	ANCIENNE ADRESSE
SEGINGER	Léon Joseph	05 mars 2012 Pfastatt	17 rue des Vignes
HEMMERLIN	Eugène Blaise	25 mars 2012 Mulhouse	43 rue du 1 ^{er} Sept.
GRETTER née METZGER	Marie Jeanne	20 mai 2012 Saint Louis	38 rue du 1 ^{er} Sept.
DEMIEVILLE	Henri Norbert	22 juillet 2012 Mulhouse	7 rue des Fleurs
REY née LOTT	Marie Thérèse Jeanne	16 octobre 2012 Sierentz	53 rue du 1 ^{er} Sept.

Haut-débit : dernière minute !!

Ca y est le haut-débit est disponible à Muespach avec **SFR** en dégroupé. Les 2 autres FAI (**Orange** et bien sûr Wanadoo ainsi que **Bouygues Télécom**) suivront dans les jours qui viennent.

Si vous êtes chez **Orange** et souhaitez y rester il faut changer de contrat car il y a fort à parier qu'il est limité à 2M. Il faut donc passer à votre agence Orange, avec votre box ce sera l'occasion d'en changer pour une dernière cri (elle est annoncée pour janvier), où l'on vous expliquera les choix qui s'offrent à vous entre Livebox Zen et Livebox Star en fonction de vos besoins ou le faire via internet. Cette offre est personnalisable.

Si vous souhaitez passer chez **SFR** ou **Bouygues Télécom**, là encore vous pouvez vous rendre dans une de leur agence ou souscrire un nouveau contrat via internet.

Chez SFR là encore vous pourrez personnaliser votre abonnement en fonction de vos besoins.

Chez Bouygues Télécom vous aurez le choix entre Bbox et Bbox Sensation.

Mais chez chacun d'entre eux vous pourrez avoir accès au triple-play, à savoir téléphone via internet en illimité vers plus de 100 pays avec ou non appel des mobiles en France, donc sans abonnement Orange, à internet aux environs de 20M et à la télé HD (plus d'une centaine de chaînes). Voire si cela vous intéresse le quadruple-play c'est-à-dire avec en plus le téléphone mobile. Des promotions sont en cours chez chacun d'entre eux mais les prix sont sensiblement identiques.

Reste le cas Free où personne n'est capable de me dire ce qui va se passer pour les abonnés à ce FAI : même Free lui-même ne donne aucune précision à ce sujet !

Christian Grandclaude

Président de la commission « Haut-débit » du Conseil Municipal

Urbanisme

Les demandes déposées et délivrées en 2012
(du 30 novembre 2011 au 15 novembre 2012)

1/ PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
BURKLE Jérémy	Maison individuelle d'habitation	Rue des Champs	Arrêté d'autorisation du 06 février 2012
SUSSELIN Fabien	Maison individuelle d'habitation	Rue de la Forêt	Arrêté d'autorisation du 16 avril 2012
EARL BRUNNER	Silo couvert et extension bâtiment d'élevage agricole	Rue de la Vieille Route	Arrêté d'autorisation du 08 octobre 2012
STERNBERGER Ludovic	Maison d'habitation à colombage	Rue du Château d'Eau	Arrêté d'autorisation du 12 septembre 2012
GOEPFERT Mathieu	Maison individuelle d'habitation	Rue de Roppentzwiller	Arrêté d'autorisation du 13 septembre 2012
SPRINGINSFELD Fabien	Surélévation de la charpente pour aménagement de combles	Rue de la Gare	Arrêté d'autorisation du 10 septembre 2012
JACOB Julien Muespach	Agrandissement de la maison d'habitation	Rue des Champs	En cours d'instruction
DA SILVA Frédéric & Elodie	Maison individuelle d'habitation	Rue du 1 ^{er} Septembre	En cours d'instruction

2/ DECLARATIONS PREALABLES

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
MUNCH Cyrille	Division de parcelle pour construction	Rue de la Gare	Arrêté d'autorisation du 06 février 2012
KREUTTER Patrick	Couverture d'une piscine	Rue des Coteaux	Arrêté d'autorisation du 06 mars 2012
GRONOSTAY Didier	Abri de prairie	Rue du 1 ^{er} Septembre	Arrêté d'autorisation du 30 mars 2012
WENDLING Roger	Piscine	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 18 avril 2012
BENALLEL Amar GROELL Corinne	Fermeture de véranda existante	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 07 juin 2012
LESUEUR Yves	Capteurs solaires	Rue du Willerhof	Arrêté d'autorisation du 23 avril 2012
BISEL Alphonse	Garage monobloc	Rue des Champs	Arrêté d'autorisation du 23 avril 2012
HATSTATT Matthieu MEICHLER Sandra	Piscine	Rue des Prés	Arrêté d'autorisation du 31 mai 2012
SCHUMACHER Rémy	Piscine	Rue des Prés	Arrêté d'autorisation du 31 mai 2012
SPRINGINSFELD Charles	Remise bois de chauffage	Rue de la Fontaine	Arrêté d'annulation du 23 mai 2012
SCHUMACHER André	Abri de prairie	Chemin rural dit « Heuweg »	Certificat de non opposition du 16 juillet 2012
POINTURIER Julien	Piscine	Rue du Gersbach	Arrêté d'annulation du 29 juin 2012 (nécessite un permis construire)
BAUER Luc	Véranda	Rue de la Fontaine	Certificat de non opposition du 16 juillet 2012
SORGATO Pierre	Modification, extension et fermeture de terrasse existante	Rue du Gersbach	Certificat de non opposition du 24 juillet 2012
SCI BIS IMMO	Division de terrain en 5 parcelles	Rue du Gersbach	Arrêté d'opposition du 19 septembre 2012
MOSER Frédéric	Réfection de charpente et pignons d'un hangar existant	Rue du Rail	Certificat de non opposition du 10 septembre 2012
JACOB Julien	Agrandissement de la maison d'habitation	Rue des Champs	Arrêté d'annulation du 01 août 2012 (nécessite un permis construire)
STALDER Serge	Piscine et clôture	Rue du 1 ^{er} Septembre	Arrêté d'autorisation du 27 septembre 2012
SPRINGINSFELD Charles	Abri de jardin	Rue de la Fontaine	Certificat de non opposition du 19 octobre 2012
GOEPFERT Laurent	Division de parcelles pour construction	Rue du Willerhof	Arrêté d'autorisation du 19 octobre 2012
SCI BIS IMMO	Division de terrain en 4 parcelles	Rue du Gersbach	Arrêté d'autorisation du 25 octobre 2012
DA COSTA DE JES. Antonio	Panneaux photovoltaïques	Rue du 1 ^{er} Septembre	En cours d'instruction

La Page des Sapeurs Pompiers

Sapeurs Pompiers - CI de Muespach
CIS III et Gersbach - SDIS Groupement SUD

« YES ! WE CAN » (oui ! nous pouvons le faire).

A présent tout le monde connaît ce fameux slogan et nous pouvons l'appliquer partout, il suffit de le vouloir ainsi il peut se transformer en **«oui nous le voulons»**.

En effet au niveau régional voire national, le bénévolat et le volontariat sont en perte de vitesse, un maigre recrutement pour vraiment assurer la pérennité de notre passion de Sapeur Pompiers. Mais ce n'est uniquement lorsque l'on arrête de mobiliser et que l'on abandonne, que l'on subit un véritable échec, il faut donc à nouveau lancer une opération de ralliement.

Je **fais principalement appel à vous les jeunes** pour venir renforcer nos rangs soit à la **Section de Muespach** soit au **Centre de Secours à Waldighoffen**.

Car c'est dans l'initiative que s'affirme la personnalité, dans la persévérance que naît la confiance et dans la générosité au quotidien que se crée le véritable échange. Avec un esprit empreint de vérité, d'humilité et de confiance, chacun y trouvera sa place.

Il s'agit d'**oser faire le pas** pour voir ces objectifs se concrétiser.

Toute personne, quelle qu'elle soit, est la bienvenue dès qu'elle a le désir d'aider les autres. Cette bienveillance participe à la qualité du service.

Vous serez toujours les bienvenus.

Les Pompiers, cette grande famille vit toujours au rythme du dévouement, car c'est avec vous que se construit le monde de demain et être au service des autres demande de la rigueur et un sens élevé des responsabilités.

Le besoin sécuritaire de plus en plus affirmé par l'évolution mentale et la prise de conscience collective de la société, font que pour un sapeur pompier plus rien ne doit plus être entrepris sans tenir compte de sa propre sécurité, de celle de ses collègues et des autres personnes qui l'entourent. Il faut pour cela suivre une formation spécifique.

L'année 2012, riche en événement de toute sorte, est sur le point de se terminer. Elle restera pour très longtemps marquée dans nos mémoires par les nouvelles difficultés survenues et les drames exceptionnels qui se sont passés dans notre pays. Tournons à cette occasion nos pensées vers nos camarades Sapeurs Pompiers disparus dans l'accomplissement de leur missions et également ceux qui ont été blessés. C'est en leur

honneur que nous devons avoir encore plus à cœur d'assurer, de développer et d'améliorer le service public dont nous avons la charge.



En cette période automnale, j'aimerais vous rappeler pour votre sécurité quelques consignes essentielles tel que :

- Le **ramonage** obligatoire des conduits de cheminée
- l'**entretien** de vos appareils de chauffage
- L'installation d'un **détecteur de fumée**

Je profite de cette opportunité pour vous remercier très sincèrement pour votre générosité, votre fidélité et votre excellent accueil lors de la vente des calendriers au mois de novembre.

A vous toutes et tous, et également au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale, je souhaite de **Joyeuses Fêtes de NOËL** et vous présente nos meilleurs **Vœux** de **paix profonde**, de **bonheur** et de **santé** pour cette nouvelle année 2013.

Le chef du C.I. de Muespach, Major Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur
06 11 50 95 59 ou au 03 89 68 71 36

Information de la commission « environnement »

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli au mois de juin de cette année, le jury des « villages fleuris du Haut-Rhin » auquel nous avons fait découvrir le résultat de l'embellissement de notre village, malgré les travaux qui étaient en cours dans plusieurs quartiers de Muespach.

C'est aussi avec une certaine fierté que nous avons reçu les encouragements de ce jury à continuer nos efforts. Le jury viendra à nouveau découvrir notre village fleuri en 2013, débarrassé cependant de ses travaux. Nous espérons pouvoir décrocher ainsi une première « fleur » pour notre village.

Nous tenons également par ce petit message à remercier nos deux employés municipaux – Eric et Serge- pour leurs efforts répétés à l'entretien de toutes nos fleurs. Merci à eux, et au conseil municipal d'avoir donné les moyens d'embellir notre village de Muespach.

Pour la commission : Henri Jacques

AVIS A LA POPULATION

La plupart des cambriolages de maisons individuelles se fait ces derniers temps, surtout en plein jour, durant l'absence des propriétaires.

Afin de remédier a ce fléau toujours plus présent et comme les gendarmes ne peuvent pas être partout pour tout surveiller, je vous propose **quelques solutions simples** et faciles à mettre en application.

- Fermez les accès, portes et fenêtres, toujours à clés et surtout la nuit.
- Présentez vous à vos voisins afin de faire mieux connaissance si vous habitez récemment le village.
- Informez vos voisins de votre absence même de courte durée.
- Signalez-leur si vous attendez un artisan ou une entreprise qui travaillent dans votre propriété durant votre **absence**.
- Faites une **surveillance mutuelle** – soyez **attentifs** -méfiez vous des démarcheurs.
- Notez **les caractéristiques et l'immatriculation** d'un véhicule stationné dans la cour de votre voisin durant son absence ou même stationné à plusieurs reprises sur un trottoir.
- En cas de doute, prévenez la gendarmerie en composant le **17**. Elle vérifiera vos données (description du véhicule et nombre de passagers...) et ça peut éventuellement mener à une piste.
- Afin de renouer les liens avec votre voisinage, de faire quitter la solitude qui s'est installé chez les personnes seules, **organisez des fêtes de quartier**.

Cette initiative a déjà eu lieu cette année dans le haut de la rue du Gersbach et dans la partie centrale supérieure de la Rue du 1^{er} Septembre.

Pascal GROELL, 1er Adjoint





A.P.E.I. Hirsingue

Hébergement - Accueil de Jour
Accompagnement à la vie Sociale
Maison de Retraite Spécialisée
Equipe Mobile de Soins

Monsieur le Maire
Mairie de
68640 MUESPACH

Hirsingue le 14 novembre 2012

Objet : Opération "Brioche" 2012

Monsieur le Maire



La solidarité et la générosité de vos administrés ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de "Brioche" au profit des personnes handicapées mentales de l' A. P. E. I. de Hirsingue.

L'édition 2012 a permis de vendre dans votre commune 210 brioche pour un montant de 1050 €.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles. Je souhaite que vous leur transmettiez publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

Bien que la prise en charge des personnes déficientes intellectuelles relève des missions de collectivités territoriales, notre association est pour une part porteuse de cette prestation de service auprès de personnes de notre secteur. En témoignant ainsi votre soutien à nos actions, vous contribuez à l'amélioration du cadre de vie des personnes défavorisées. Vous encouragez aussi les membres bénévoles de notre association à poursuivre leurs efforts.

Au nom des résidents, des usagers de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

Le Président,



Fernand HEINIS

P. S. : Les bénéfices réalisés en cette année 2012 ont permis de financer une partie des travaux de rénovation de la cuisine, l'installation de l'ascenseur et la poursuite de l'humanisation des unités de vie.



CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS EN 2013

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX
JANVIER 2013	<i>Dimanche 13</i>	<i>Réception du Nouvel An de la Municipalité</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
	<i>Samedi 26</i>	<i>Assemblée générale du Corps et de l'Amicale des Sapeurs Pompiers</i>	<i>Maison du Sapeur Muespach</i>
	<i>Mercredi 30</i>	<i>Don de sang</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
FEVRIER 2013	<i>Samedi 09</i>	<i>Vente de cartes de membres de l'Amicale des Donneurs de Sang</i>	<i>Village</i>
	<i>Dimanche 24</i>	<i>Repas « Carpes frites » de l'Amicale des Sapeurs Pompiers</i>	<i>Maison du Sapeur Muespach</i>
MARS 2013	<i>Dimanche 10</i>	<i>Vente de cartes de soutien pour la Batterie-Fanfare</i>	<i>Village</i>
	<i>Vendredi 22</i>	<i>Assemblée générale de l'Association des Arboriculteurs du Haut-Sundgau</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
	<i>Samedi 30</i>	<i>Chasse aux oeufs</i>	<i>Alentours des écoles</i>
AVRIL 2013	<i>Samedi 06</i>	<i>Opération « Haut Rhin Propre »</i>	<i>Village et alentours</i>
	<i>Dimanche 07</i>	<i>Repas « Carpes frites » FC Muespach</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach Ht</i>
	<i>Samedi 13</i>	<i>Assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
	<i>Mercredi 24</i>	<i>Don de sang</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach Ht</i>
MAI 2013	<i>Dimanche 05</i>	<i>Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de Sang</i>	<i>Départ de la Salle Polyvalente Muespach</i>
	<i>Samedi 11 & Dimanche 12</i>	<i>Sortie récréative de la Batterie-Fanfare</i>	
	<i>Samedi 18 & Dimanche 19 & Lundi 20</i>	<i>50^{ème} anniversaire : inauguration Club House + Complexe Sportif FC Muespach</i>	<i>Stade + Salle Polyvalente Muespach Ht</i>
	<i>Dimanche 19</i>	<i>Expo-bourse de véhicules anciens et miniatures</i>	<i>Place des écoles Muespach</i>
JUIN 2013	<i>Dimanche 02</i>	<i>Tournoi de pétanque</i>	<i>Plateau sportif rue de la Gare</i>

JUILLET 2013	<i>Samedi 06 & Dimanche 07</i>	<i>Excursion de l'Amicale des Sapeurs Pompier</i>	
	<i>Samedi 13</i>	<i>Soirée tricolore de l'Amicale des Donneurs de Sang</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
	<i>Dimanche 14</i>	<i>Cérémonie de la Fête Nationale</i>	<i>Monument aux Morts et Salle Polyvalente Muespach</i>
AOÛT 2013	<i>Vendredi 02</i>	<i>Don de sang</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
	<i>Dimanche 18</i>	<i>Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs Pompier</i>	<i>Rue de la Gare Muespach</i>
SEPTEMBRE 2013			
OCTOBRE 2013	<i>Mercredi 16</i>	<i>Don de sang</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach Ht</i>
	<i>Dimanche 20</i>	<i>Repas d'automne de l'Amicale des Sapeurs Pompier</i>	<i>Maison du Sapeur Muespach</i>
	<i>Vendredi 18</i>	<i>Assemblée ordinaire de l'Association des Arboriculteurs du Haut-Sundgau</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach</i>
NOVEMBRE 2013	<i>Dimanche 03</i>	<i>Repas « Carpes frites » FC Muespach</i>	<i>Salle Polyvalente Muespach Ht</i>
	<i>Dimanche 17</i>	<i>Portes ouvertes du Club « Sans Souci »</i>	<i>Foyer de la Gare Muespach</i>
	<i>Vendredi 29</i>	<i>Marché de Noël de l'école élémentaire</i>	<i>Préau de la Salle Polyvalente</i>
DECEMBRE 2013	<i>Samedi 07</i>	<i>Soirée Sainte Barbe des Sapeurs Pompier</i>	<i>Maison du Sapeur</i>
	<i>Mardi 10</i>	<i>Repas de Noël du Club « Sans-Souci »</i>	<i>Foyer de la Gare Muespach</i>

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2013

90 ANS

Hilda HATSTATT - 08/10/2013

85 ANS

Jacques GUTZWILLER - 09/11/2013

80 ANS

Marcel BRUNNER - 20/01/2013
 Michel BRISSINGER - 12/05/2013
 Gilbert GRETTER - 14/05/2013
 Maria HEINIS - 04/07/2013
 Cécile SCHMITT - 20/08/2013
 Agnès GRETTER - 26/10/2013
 Joseph STUBENOFEN - 13/11/2013
 Jeanne BURGET - 22/11/2013

Révision des listes électorales

Les nouveaux arrivants, les non inscrits désirant voter ainsi que les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012



pour pouvoir voter en 2013. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2013 et qui ont été inscrits sur les listes de recensement militaire à Muespach sont inscrits automatiquement sans démarche à faire (néanmoins il est prudent de s'en assurer en mairie avant le 31 décembre 2012).

Les ressortissants européens domiciliés dans la commune peuvent également s'inscrire avant le 31 décembre 2012 (l'inscription n'est pas automatique). Ils pourront voter lors des élections municipales et européennes.

Bois de chauffage, BIL et fonds de coupe

Avec le présent bulletin, est distribuée une feuille de réservation de bois de chauffage, de bois d'industrie long et de fonds de coupe pour l'année 2013.



Le talon de réservation est à remettre au secrétariat de la mairie pour le 22 février 2013, dernier délai.

Banque Alimentaire



La collecte de denrées alimentaires s'est déroulée à la mairie le samedi 24 novembre 2012 et a permis de livrer à cet organisme 110 kg de denrées. La commission remercie vivement tous les généreux donateurs à l'occasion de cette opération de soutien.

La Commission Sociale

Réception du Nouvel An

La traditionnelle réception du Nouvel An aura lieu **DIMANCHE 13 JANVIER 2013 à 10h30** à la Salle polyvalente de Muespach. Toute la population est cordialement invitée à cette manifestation.



Portes ouvertes chez les « Sans Souci »



Le dimanche 14 octobre, les marcheurs du Club Sans Souci organisaient des portes ouvertes au foyer communal de l'ancienne gare. Les travaux manuels réalisés par Anne-Marie, Béatrice, Germaine et Marie-Louise, membres du club ont été présentés lors de cette journée. Des œuvres au point de croix ou au crochet, des tabliers et maniques ainsi que quelques tableaux à l'huile ou acrylique ont séduit le public. Les visiteurs ont aussi pu déguster autour d'un verre ou d'un café les gâteaux confectionnés par les membres de l'association.



Téléthon

Concert du vendredi 30 novembre « Fanfare des Hussards d'Altkirch » en l'église Saint Blaise à Muespach.

Ce fut à n'en pas douter une magnifique soirée et un réel plaisir d'écouter durant près de 90 minutes cette fanfare réputée, en cette belle église paroissiale de Muespach. Ce fut aussi un privilège de recevoir ces hussards, si proches du public émerveillé par la somptuosité des costumes d'époque et par la maîtrise de ses instruments d'ordonnance : trompettes de cors et basses, pupitres de tambours, grosse caisse, cymbales, contrebasse et timbales. Ainsi les applaudissements très nourris de l'assistance à l'adresse des ces 18 hussards ayant fait retentir avec excellence les sonneries de l'arme de cavalerie, et d'autres remarquables interprétations dans la nef de cette église

furent bien mérités. On ne quittait pas cependant cette belle soirée festive sans goûter encore au vin chaud servi par les membres bénévoles de la commission des jeunes à tous les présents de la soirée au milieu des hussards « du premier Empire ».



Bien sûr ce moment festif avait comme raison la collecte de fonds destinée au Téléthon. L'organisation de cette soirée fut entièrement organisée à l'initiative de Monsieur Henri JACQUES, conseiller municipal de Muespach et placée dans le cadre des manifestations organisées par la Communauté de Communes Ill et Gersbach, représentée à cette soirée par Monsieur Christophe BAUMLE, vice-Président. Etait associée tout autant à cette manifestation, Monsieur

GRAMONT vice-président départemental de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) qui après un exposé éloquent des missions de son association remerciait l'assistance pour sa générosité dans la collecte réunissant 668 euros. Monsieur Henri JACQUES, enfin devait encore remercier Monsieur Christophe SMOTER curé des paroisses de la communauté de Paroisse Saint-Sébastien sur Ill et Gersbach et Monsieur Philippe GRETTER, président du Conseil de Fabrique, pour la mise à disposition de l'église de Muespach, ainsi que Messieurs le Curé Paul HORTSMANN prêtre coopérateur, et le Maire de Muespach Roland HALLER tous deux présents à cette remarquable soirée, où l'on notait aussi la présence de Monsieur Patrick KREUTTER, chef de la batterie Fanfare de Muespach, accompagné de tous les jeunes membres de sa formation.

Opération «Manalas»

La vente de « manalas » à Muespach du samedi 8 décembre menée au profit du « téléthon » fut un réel succès : 600 euros furent récoltés et remis à l'Association Française de Myopathie (AFM) .

Il convient à présent de remercier tous ces jeunes bénévoles qui nombreux participèrent à cette action, déjà menée à l'identique au cours des années précédentes à l'instigation des membres de la Commission « Jeunesse » du conseil municipal de Muespach.

Il convient tout autant de préciser que ce fut, pour cette année, la deuxième opération menée au profit du « téléthon », après celle du concert des « Hussards d'Altkirch » du 30 novembre dernier en l'église Saint Blaise de Muespach.

Toute notre reconnaissance et nos félicitations aux membres de cette commission communale : Henri Jacques, Pascal Groell, Jean-Claude Kuntz et Philippe Huber, et bien sûr à tous les jeunes bénévoles qui répondent « présents ! » à chaque sollicitation qui leur est adressée.







Commune de **Muespach**

- 1 Mairie
- 2 Ecoles
- 3 Salle communale
- 4 Église
- 5 Cimetière
- 6 Aire de jeux
- 7 Maison du sapeur
- 8 Château d'eau
- 9 Réservoir



www.muespach.fr



web